

**CTSD 24 juin 2016**

**Déclaration de l'Unsa Education 93**

Monsieur le Directeur académique,

La Seine Saint Denis peut compter sur une dotation de 503 postes pour les écoles soit 77% de la dotation académique (240 postes en 2015). Cela faisait longtemps que nous n'avions pas vu une telle dotation pour une année.

l'Unsa Education se félicite de ces 503 postes d'enseignants attribués à notre département. Cependant compte tenu de l'explosion démographique attendue avec 2000 élèves supplémentaires sur le département par rapport aux prévisions annoncées par le Ministère, l'Unsa s'interroge sur la capacité des moyens alloués à répondre au mieux aux besoins du 93 et à ses caractéristiques urbaines et sociales.

Les annonces de la Ministre concernant les améliorations des conditions salariales des collègues avec l'augmentation de l'ISAE, le dégel du point d'indice et la mise en œuvre du PPCR sont une victoire pour l'Unsa Education qui voit en ces mesures la reconnaissance des difficultés vécues par les enseignants en particulier ceux du premier degré.

Vous avez émis le souhait d'une rentrée qualitative, c'est pour cette raison que l'Unsa Education suivra avec attention l'évolution et la mise en place des mesures annoncées au CTSD de janvier 2016 ainsi que celles qui viendront en 2017.

En ce sens, nous serons particulièrement attentifs à la poursuite de la création de postes de remplaçants. En effet les 110 postes créés cette année ne concerneront que des postes de brigade départementale alors que nous exigeons la création de postes ZIL afin de retrouver une meilleure réactivité et connaissance du terrain car trop de collègues absents n'ont pas été remplacés et cela a désorganisé les écoles et a dégradé les conditions d'apprentissage de tous les élèves.

En ce qui concerne le réseau d'aide, l'Unsa Education souhaite que l'effort se poursuive pour compléter les postes RASED et référents handicap (ERSEH).

Nous serons particulièrement vigilants à la poursuite de la mise en place du dispositif « plus de maîtres que de classes » dans l'ensemble des écoles du réseau d'éducation prioritaire. Ces postes sont indispensables pour faire évoluer les pratiques pédagogiques dans les écoles.

Les postes de TPS doivent également continuer à progresser sachant que le nombre de toutes petites sections dans les secteurs les plus difficiles, est loin des 30% recommandé par le ministère.

L'Unsa Education est consciente de l'importante dotation en postes attribuée pour la rentrée 2016 néanmoins de nombreuses situations restent difficiles dans notre département et nous attendons que la Direction académique prenne les bonnes décisions pour soutenir les personnels, pour améliorer le fonctionnement des circonscriptions, des écoles et des établissements.

Alors pour une rentrée qualitative, l'Unsa Education souhaite qu'un maximum de mesures soient prises en juin pour permettre aux écoles et aux équipes de se préparer sereinement et éviter aux enseignants de subir une rentrée nébuleuse.

Pour l'Unsa Education 93

Xavier Lioté

